

D'une prison à l'autre

Le 16 décembre 2012, cinq personnes tentent de s'évader du centre de rétention de Palaiseau. Quatre vont y parvenir mais la cinquième personne, Ibrahim, va rester dans les mains de la police qui le passera à tabac. Il est placé en garde-à-vue puis déféré devant un juge deux jours plus tard accusé d'avoir ceinturé un flic pour lui voler un badge magnétique qui a permis aux autres de se faire la belle. Il est ensuite incarcéré en préventive à Fleury-Mérogis jusqu'au 18 janvier 2013, jour du jugement où il est condamné à deux ans de prison ferme et à verser 1200 euros à deux flics qui se plaignent de violence. En centre de rétention, l'évasion n'étant pas un délit, les flics et les juges cherchent donc à charger sur d'autres chefs d'inculpation.

Ibrahim se trouve maintenant incarcéré, à la prison de Fleury-Mérogis. Il n'a pas fait appel de la condamnation. Quand on est isolé, étranger et qu'on ne parle pas français, sans avocat, il est quasiment impossible de comprendre qu'on a dix jours pour faire appel. La justice écrase d'autant plus que l'on est pauvre et sans papiers.

D'une taule à une autre, de la prison pour étrangers à la maison d'arrêt, le chemin est tout tracé, et dans les deux sens. Le pouvoir profitera toujours des révoltes, des tentatives d'évasions, des refus d'embarquement, pour enfermer toujours plus les récalcitrants. Et inversement, quand on sort de prison et qu'on est sans papiers, ce qui nous attend c'est dans la plupart des cas, le centre de rétention et l'expulsion.

Quand on est enfermé dans un centre de rétention, quand tous les recours juridiques sont épuisés et quand s'annonce l'expulsion, la seule alternative c'est l'évasion et la révolte. C'est pourquoi ces histoires se répètent : quelques jours avant l'évasion de Palaiseau, trois personnes se sont échappés du centre de rétention de Vincennes, on espère qu'ils courent toujours. A Marseille, en mars 2011, des retenus ont mis le feu à la prison pour étranger du Canet. Depuis, deux personnes sont sous contrôle judiciaire après être passées par la case prison, dans l'attente d'un procès.

Pour Ibrahim comme pour ceux de Marseille, il est important d'être solidaire avec celles et ceux qui se révoltent pour leur liberté, qu'ils soient innocents ou coupables. Car tant qu'il restera des prisons, des papiers et des frontières, la liberté ne restera qu'un rêve.

Pour ne pas laisser Ibrahim isolé face à la prison et à la justice, il est possible de lui écrire :

Ibrahim El Louar
écrou n°399815

Bâtiment D4 - MAH de Fleury-Mérogis
7 avenue des Peupliers
91705 Sainte-Geneviève-des-Bois

Des mandats lui sont envoyés. Si vous voulez y contribuer vous pouvez envoyer de l'argent à **Kaliméro, caisse de solidarité avec les inculpés de la guerre sociale en cours**. Le n° de compte pour faire un virement : 102780613700020471901 Clé 07.

Si vous voulez envoyer des vêtements ou des colis, ou pour tout contact, il est possible d'envoyer un mail à :

evasionpalaiseau@riseup.net

Feu à toutes les prisons !

Liberté pour toutes et tous !